

Marché de fournitures

- ACCORD-CADRE À BONS DE COMMANDE -

[Procédure lancée dans le cadre de la procédure dite « adaptée » relatif au Code de la Commande Publique française]

**CAHIER DES CLAUSES PARTICULIÈRES (CCP)
LOTS 1, 2, 3**

Objet du marché

Fourniture et livraison d'éléments de signalétique touristique [lot 1], de peinture pour marquage au sol [lot 2] et de mobilier bois [lot 3] dans le cadre du projet trinational IBA Rheinliebe.

Groupement de commandes

IBA Basel et les collectivités de Bad Bellingen [D] / Bad Säckingen [D] / Basel-Stadt [CH] / Grenzach-Wyhlen [D] / Efringen-Kirchen [D] / Huningue [FR] / Kembs [FR] / Möhlin [CH] / Mumpf [CH] / Rheinfelden Baden [D] / Rheinfelden AG [CH] / Rosenau [FR] / Schwörstadt [D] / Stein [CH] / Village-Neuf [FR] / Wallbach [CH] / Wehr [D] / Weil am Rhein [D] / Birsfelden [CH] / Muttenz [CH] / Saint-Louis Agglomération [FR]

Coordonnateur

IBA Basel

Date limite de remise des offres : **28 janvier 2020 à 12H00**

INTRODUCTION

L'IBA Basel est coordonnateur d'un groupement de commandes constitué de 20 communes françaises, suisses et allemandes.

Le groupement de commandes a pour objet la passation d'un accord-cadre à bons de commande pour la fourniture et la livraison aux communes concernées, d'éléments de signalétique touristique, de peinture pour marquage au sol et de mobilier bois.

En sa qualité de coordonnateur du groupement de commandes, l'IBA Basel assure la préparation et la passation de l'accord-cadre. Chaque membre du groupement (soit les 20 communes) est chargé d'exécuter l'accord-cadre pour ce qui le concerne. C'est-à-dire que chaque commune procédera individuellement à la commande auprès des titulaires de l'accord-cadre ainsi qu'au paiement de la commande le concernant.

Le présent marché a pour objet de désigner les prestataires pour la fourniture et la livraison des lots suivants : [1] Signalétique touristique, [2] Peinture, [3] Mobilier bois.

Attention : les articles 1, 2 et 4, 5, 6 concernent les 3 lots. Seul l'article 3, diverge selon le lot concerné.

ART 1. ACHETEURS PUBLICS

1.1 Coordonnateur du groupement de commandes

IBA Basel 2020

Münsterplatz 11

CH-4001 Basel

[Succursale suisse de l'association de droit local alsacien-mosellan Eurodistrict Trinational de Bâle, Pont du Palmrain, F-68128 Village-Neuf]

Représenté par Dr. Hans-Peter Wessels, Président
et Monica Linder-Guarnaccia, Directrice

Coordination de la procédure : Mélody Wach, Chargée de projet, melody.wach@iba-basel.net

L'IBA Basel est un processus de développement urbain mené pendant dix ans au sein de l'agglomération trinationale de Bâle. Fidèle à son slogan « au-delà des frontières, ensemble », l'IBA Basel soutient la réalisation de projets-pilotes qui développent le potentiel transfrontalier de la région et qui contribuent à améliorer durablement son cadre de vie ainsi que son attractivité touristique et économique.

Retrouvez plus d'informations sur : www.iba-basel.net

1.2 Membres du groupement de commandes

L'accord-cadre fait l'objet d'un groupement de commandes conclu entre l'IBA Basel et les collectivités françaises, allemandes et suisses :

- [FR] Kembs, Rosenau, Village-Neuf, Huningue & Saint-Louis Agglomération
- [D] Bad Bellingen, Efringen-Kirchen, Weil am Rhein, Grenzach-Wyhlen, Rheinfelden Baden, Schwörstadt, Wehr, Bad Säckingen
- [CH] Bâle, Birsfelden, Muttenz, Rheinfelden AG, Möhlin, Wallbach, Mumpf, Stein

Ci-après nommés « les membres du groupement de commandes ».

ART 2. OBJET DE L'ACCORD-CADRE — DISPOSITIONS GENERALES

2.1 Objet de l'accord-cadre

Les informations du présent document fixent les conditions d'exécution de l'accord-cadre. Les prestations du présent accord-cadre à bons de commande concernent la fourniture et la livraison d'éléments de signalétique touristique, de peinture pour marquage au sol et de mobilier bois, auprès des 20 communes concernées [voir point 2.2.2]. Le descriptif des prestations attendues est précisé dans le présent CCP

2.2 Contexte du marché

Le présent marché s'inscrit dans le cadre du projet IBA Rheinliebe.

2.2.1 Le projet IBA Rheinliebe

Avec le projet IBA Rheinliebe, l'IBA Basel et 20 communes de l'agglomération trinationale [CH, D, F] travaillent ensemble à la valorisation du paysage rhénan. La réalisation de projets d'aménagement concertés le long des rives révélera cet espace de loisirs et de nature partagé, et renforcera l'identité rhénane, par-delà les frontières.

D'ici 2020 et au-delà, l'attractivité et l'accessibilité des rives du Rhin de Stein [CH]/ Bad Säckinggen [D] à Bad Bellingen [D] / Kembs [F] doivent être renforcées. Le projet IBA Rheinliebe contribue ainsi à améliorer la qualité de vie des habitants de la région. En considérant le Rhin comme un paysage cohérent, il favorise la diversité biologique le long de ses deux rives.

En 2017, le groupe de projet IBA s'est investi dans la réalisation d'un plan-guide pour concrétiser le « parc paysager IBA Rheinliebe ». Ce plan d'action prévoit diverses mesures de valorisation concrètes (plateformes, observatoires, bancs, ...) développant un langage commun dans le respect des exigences de protection de la nature. Les mesures d'aménagement s'accompagnent également d'une signalétique spécifique. Le choix des matériaux et des couleurs de ces mesures et de la signalétique est délibérément inspiré du paysage rhénan. Le cœur « IBA Rheinliebe » est le symbole fort de ce projet de coopération trinationale. De couleur turquoise, ce logo évoque la couleur du Rhin en été. En tant que marqueur du projet, il guidera à l'avenir les habitants au sein du paysage IBA Rheinliebe.

Ainsi, pour orienter la population le long des berges et rendre visible le projet, une signalétique et du mobilier seront mis en place sur site au printemps 2020.

2.2.2 Les communes concernées

L'IBA BASEL travaille activement avec 20 communes partenaires de la région trinationale de Bâle. Les communes/villes concernées sont implantées de part et d'autre du Rhin, d'une portion du fleuve de 42km. Il s'agit des collectivités membres du groupement de commandes [point 1.2].

2.3 Décomposition de l'accord-cadre

Il est prévu une décomposition du marché en 3 lots :

- 1 Signalétique touristique
- 2 Peinture
- 3 Mobilier bois

2.4 Type de procédure et forme de l'accord-cadre

Les prestations sont à réaliser dans le cadre d'un accord-cadre à bons de commande sans montant minimum et sans montant maximum.

Cet accord-cadre fixe toutes les conditions d'exécution des prestations. Il est ainsi exécuté au fur et à mesure de l'établissement de bons de commande émis par les membres du groupement de commandes.

Les bons de commande seront notifiés par chacun des membres du groupement de commandes au fur et à mesure des besoins sans négociation, ni mise en concurrence. Ils peuvent être émis jusqu'au dernier jour de validité de l'accord-cadre.

Chaque bon de commande précise les prestations décrites dans l'accord-cadre dont l'exécution est demandée. Il en détermine la quantité.

2.5 Durée de l'accord-cadre

L'accord-cadre est valable à compter de sa notification jusqu'au 30 décembre 2020.

Toutefois, l'essentiel des prestations relatives à la fourniture et à la livraison d'éléments de signalétique touristique, de peinture pour marquage au sol et de mobilier bois devront être exécutées entre mi-février 2020 et mi-mai 2020 au plus tard (livraison des différents éléments aux collectivités).

Si nécessaire, des commandes pourront être passées en dehors de cette période.

Le délai d'exécution des commandes ainsi que tout autre élément indispensable à leur exécution sont fixés dans les conditions du présent CCP.

2.6 Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 3 mois à compter de la date limite de réception des offres, soit le 28 janvier 2020.

2.7 Sous-traitance — Cotraitance

Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur. Le recours à des sous-traitants ou cotraitant est autorisé, à condition que leurs coordonnées et les modalités de la collaboration avec eux (dont la rémunération) soient précisées de manière complète dans l'offre.

ART 3. MODALITES D'EXECUTION DES PRESTATIONS

3.1 Définition des prestations

LOT 1: SIGNALÉTIQUE TOURISTIQUE

Ce lot comprend l'ensemble des éléments relatifs à la signalétique touristique nécessaire à la concrétisation du projet IBA Rheinliebe.

Conformément à l'annexe 1, l'offre comprendra l'ensemble des éléments nécessaires pour une mise en place aisée de cette signalétique sur site (impression sur support, support, fixations, ...). La signalétique sera mise en place sur les berges du Rhin par les services techniques des collectivités concernées.

La livraison devra également être intégrée à part dans l'offre (voir point 3.4).

Fourniture et livraison des panneaux d'information, indicateurs d'itinéraires et plaquettes :**[se référer à l'annexe 1 relative au LOT 1: «DÉTAILS VISUELS SIGNALÉTIQUE »]**

- **Grand panneau d'information :**
Format : 45x90 cm, coins du panneau arrondis
Impression sur support rigide : le visuel (fichier d'impression) est livré par l'IBA Basel ou les communes au format PDF, décor sur une seule face.
Le type d'impression choisi doit être durable dans le temps (bonne résistance aux UV, résistance au vandalisme, ...). Exemple de type d'impression souhaité ou équivalent : panneau en inclusion par vitrification.
Épaisseur du support : idéalement entre 1 et 2 cm
Fixation type murale sur stèle ou sur poteaux existants (métal ou bois)
Quantité indicative : minimum 20 panneaux pour l'ensemble des membres du groupement de commandes.
- **Petit panneau d'information :**
Format : 45x45 cm, coins du panneau arrondis
Impression sur support rigide : le visuel (fichier d'impression) est livré par l'IBA Basel ou les communes au format PDF, décor sur une seule face.
Le type d'impression choisi doit être durable dans le temps (bonne résistance aux UV, résistance au vandalisme, ...). Exemple de type d'impression souhaité ou équivalent : panneau en inclusion par vitrification.
Épaisseur du support : idéalement entre 0.5 et 1.5 cm
Fixation type murale sur stèle ou sur poteaux existants (métal ou bois)
Quantité indicative : minimum 10 panneaux pour l'ensemble des membres du groupement de commandes.
- **Panneau d'information « nature » :**
Format : 20x35cm
Impression sur support rigide : le visuel (fichier d'impression) est livré par l'IBA Basel ou les communes au format PDF, décor sur une seule face.
Le type d'impression choisi doit être durable dans le temps (bonne résistance aux UV, résistance au vandalisme, ...). Exemple de type d'impression souhaité ou équivalent : panneau en inclusion par vitrification.
Épaisseur du support : idéalement entre 0.5 et 1.5 cm
Fixation sur poteaux en métal ou bois
Quantité indicative : non spécifié
- **Grand panneaux directionnels [indicateurs d'itinéraires] :**
Format : 56x12cm [+/- 2 cm selon le type de fixation (arrière ou latérale)]
Impression sur support rigide : le visuel (fichier d'impression) est livré par l'IBA Basel ou les communes au format PDF.
Le type d'impression choisi doit être durable dans le temps (bonne résistance aux UV, résistance au vandalisme, ...). Exemple de type d'impression souhaité ou équivalent : panneau en inclusion par vitrification.
Épaisseur du support : idéalement entre 1 et 2 cm
Quantité indicative : minimum 20 panneaux pour l'ensemble des membres du groupement de commandes.

2 variantes :

- Décor sur 1 faceFixation arrière pour fixer sur poteaux existants (métal ou bois)

- Décor sur les 2 faces

Fixation latérale pour fixer sur poteaux existants (métal ou bois)

- **Petits panneaux directionnels**

Format : 29x12cm (+/- 4 cm)

Impression sur support rigide : le visuel (fichier d'impression) est livré par l'IBA Basel ou les communes au format PDF, décor sur une seule face.

Le type d'impression choisi doit être durable dans le temps (bonne résistance aux UV, résistance au vandalisme, ...). Exemple de type d'impression souhaité ou équivalent : panneau en inclusion par vitrification.

Épaisseur du support : idéalement entre 1 et 2 cm

Fixation arrière ou latéral au choix

Quantité indicative : minimum 30 panneaux pour l'ensemble des membres du groupement de commandes.

- **Plaquettes ovales**

Format : 14,1x10cm

Impression sur support rigide : le visuel (fichier d'impression) est livré par l'IBA Basel ou les communes au format PDF, décor sur une seule face.

Le type d'impression choisi doit être durable dans le temps (bonne résistance aux UV, résistance au vandalisme, ...). Exemple de type d'impression souhaité ou équivalent : panneau en inclusion par vitrification.

Épaisseur du support : idéalement entre 0.5 et 1.5 cm

Fixation sur poteau bois

Quantité indicative : minimum 30 panneaux pour l'ensemble des membres du groupement de commandes.

- **Plaquettes rondes**

Format : Ø 8 cm

Impression sur support rigide : le visuel (fichier d'impression) est livré par l'IBA Basel ou les communes au format PDF, décor sur une seule face.

Le type d'impression choisi doit être durable dans le temps (bonne résistance aux UV, résistance au vandalisme, ...). Exemple de type d'impression souhaité ou équivalent : panneau en inclusion par vitrification.

Épaisseur du support : idéalement entre 0.5 et 1.5 cm

Fixation sur poteaux existants (métal ou bois)

Quantité indicative : non spécifiée

Fourniture et livraison des supports pour la signalétique:

- **Poteau bois simple**

Dimension : 230cm de hauteur, section 12x12cm

Matériau : Mélèze (ou chêne), finition poncée

Liaison au sol : fixation directe

Quantité indicative : non spécifié

- **Poteau bois pour « plaquettes ovales »**

Dimension : 120cm de hauteur, section 10x10cm

Matériau : Mélèze (ou chêne), finition poncée, haut : coupe en biseau (à 45° pour fixation de la plaquette)

Liaison au sol : fixation directe

Quantité indicative : minimum 30 poteaux pour l'ensemble des membres du groupement de commandes.

- **Grande stèle**

Dimension hors sol : env. 51x47 cm de côté et 300 cm de hauteur

Matériau : structure composée d'un ensemble en tôle thermolaquée, habillage en mélèze, finition poncée, 1 latte peinte sur chaque face en bleu turquoise [RAL 5018].

[Se référer aux vues de l'annexe 1] Il est demandé de respecter l'aspect visuel de la stèle. Les dessins techniques sont donnés à titre indicatif. Le candidat devra sommairement indiquer dans son offre le principe de construction envisagé pour la structure.

Fixation au sol : fondation béton

Quantité indicative : minimum 5 stèles pour l'ensemble des membres du groupement de commandes.

- **Petite stèle**

Dimension hors sol : env. 51x19.5 cm de côté et 250 cm de hauteur

Matériau : structure composée d'un ensemble en tôle thermolaquée, habillage en mélèze, finition poncée, 1 latte peinte sur chaque face en bleu turquoise [RAL 5018].

[Se référer aux vues de l'annexe 1] Les dessins techniques sont donnés à titre indicatif. Seul l'aspect visuel doit être respecté.

Fixation au sol : fondation béton

Quantité indicative : non spécifié

- **Stèle avec banc intégré**

Proposition à réaliser par le candidat. La proposition devra toutefois respecter le visuel de la signalétique Rheinliebe [annexe 1] et notamment le choix du bois (mélèze) et l'application de la couleur turquoise [RAL 5018].

Accessoire optionnel :

- **Lunette de visée ou longue-vue**

Fixation : sur stèle ou autre support

Quantité indicative : non spécifié

Fourniture et livraison d'éléments divers:

- **Autocollants**

Format : Ø 8 cm

Visuel livré par l'IBA Basel ou les communes au format PDF.

Utilisation : en extérieur, résistance aux UV et longue tenue exigées

Quantité indicative : minimum 5 lots de 50 autocollants

- **Pochoirs « petit cœur »**

Format du visuel : 20x17.3cm

Utilisation : Le pochoir sera utilisé pour la réalisation de marquage au sol permanent sur enrobé, béton ou bois.

Le type de matériau choisi pour le pochoir sera adapté à l'usage ci-dessus. Le pochoir pourra être réutilisable ou à usage unique.

Visuel livré par l'IBA Basel ou les communes au format PDF.

Quantité indicative : minimum 40 pochoirs pour l'ensemble des membres du groupement de commandes [si pochoirs réutilisables].

- **Pochoirs « grand cœur »**

Format du visuel : 40x34.6cm

Utilisation : Le pochoir sera utilisé pour la réalisation de marquage au sol permanent sur enrobé, béton ou bois.

Le type de matériau choisi pour le pochoir sera adapté à l'usage ci-dessus. Le pochoir pourra être réutilisable ou à usage unique.

Visuel livré par l'IBA Basel ou les communes au format PDF.

Quantité indicative : minimum 40 pochoirs pour l'ensemble des collectivités (si pochoirs réutilisables)

LOT 2 : PEINTURE

Dans le cadre du projet IBA Rheinliebe et afin de minimiser le nombre de panneaux de signalisation dans le paysage, le projet prévoit également une signalétique type marquage au sol.

Pour chaque thématique, l'entreprise devra proposer le produit qui lui semble le plus adapté aux différentes caractéristiques et exigences spécifiées ci-dessous.

Nous invitons le candidat à faire une offre pour :

La fourniture et livraison de produits pour :

- **Marquage extérieur au sol sur enrobé**

Caractéristiques du produit souhaité :

Type : Enduit à froid, peintures solvantées ou à l'eau

Couleurs : Bleu turquoise RAL 5018 et blanc

Support : revêtement hydrocarboné

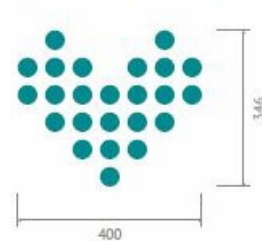
Utilisation : réalisation de plusieurs bandes de couleurs au sol d'environ 1.5 m2 et application d'un logo au sol sur enrobé (pistes cyclables et routes le long du Rhin).

Application : le marquage au sol sera réalisé par les services techniques des différentes collectivités. L'application du produit doit être aisée.

Durabilité : le produit doit avoir une longue tenue dans le temps

Conditionnement : non déterminé. L'entreprise proposera une offre pour son conditionnement minimal. Elle indiquera également la quantité de produit nécessaire pour la réalisation de 10 logos de la dimension ci-dessous sur le support mentionné ci-dessus.

Grand cœur (à appliquer au sol)



- **Marquage extérieur au sol sur support béton**

Caractéristiques du produit souhaité :

Type : Enduit à froid, peintures solvantées ou à l'eau

Couleurs : Bleu turquoise RAL 5018 et blanc

Support : béton

Utilisation : réalisation de plusieurs bandes de couleurs au sol d'environ 1.5 m2 et application d'un logo sur surface en béton (escaliers, cheminement piéton en béton, ...)

Application : le marquage au sol sera réalisé par les services techniques des différentes collectivités. L'application du produit doit être aisée.

Durabilité : le produit doit avoir une longue tenue dans le temps

Conditionnement : non déterminé. L'entreprise proposera une offre pour son conditionnement minimal. Elle indiquera également la quantité de produit nécessaire pour la réalisation de 10 logos (voir image ci-dessus) sur le support mentionné ci-dessus.

Remarque : idéalement, le produit proposé pour les revêtements hydrocarbonés pourra également être utilisé pour les surfaces en béton.

- **Marquage extérieur sur support bois**

Caractéristiques du produit souhaité :

Couleurs : Bleu turquoise RAL 5018

Support : Bois

- Utilisation : application d'un logo sur des surfaces en bois : plate-formes, pontons, ... ou encore mobilier bois.
- Application : le marquage sera réalisé par les services techniques des différentes collectivités. L'application du produit doit être aisée.
- Durabilité : le produit doit avoir une longue tenue dans le temps
- Conditionnement : non déterminé. L'entreprise proposera une offre pour son conditionnement minimal. Elle indiquera également la quantité de produit nécessaire pour la réalisation de 10 logos (voir image ci-dessus) sur le support mentionné ci-dessus.

Attention : les primaires, vernis et autres produits nécessaires à la réalisation des marquages sur les différents supports indiqués ci-dessus devront également être proposés et chiffrés dans l'offre soumis par le candidat.

Chaque candidat fournira également, en plus d'une offre de prix, les fiches techniques des produits proposés. Si cela n'est pas indiqué dans la fiche, la durabilité du produit dans le temps devra être spécifiée.

LOT 3 : MOBILIER BOIS

Nous invitons le candidat à faire une offre pour :

La fourniture et livraison du mobilier ci-dessous :

- **Banc 1**

Type : Banc d'un seul bloc en bois

Essence : chêne ou mélèze (ou autre essence si justifier)

Dimensions : 180x40 x40 cm et 200x40x40 cm

Finition : poncé, chanfreiné

Quantité : non spécifié

Image de référence :



- **Tabouret**

Type : bloc en bois

Essence : chêne ou mélèze (ou autre essence si justifier)

Dimensions : 40x40 x40 cm

Finition : poncé, chanfreiné

Quantité : non spécifié

Image de référence :



- **Banc 2 « radeau échoué »**

Type : planches entrecroisées en bois

Essence : chêne ou mélèze (ou autre essence si justifier)

Dimensions : 4 planches de 200x20x8 cm et une de 200x20x20 cm

Finition : poncé, chanfreiné

Quantité : non spécifié

Image de référence :



Mobilier optionnel :

- **Banc 3 « radeau échoué NATURE »**

Type : combinaison libre de troncs/fourches ou couronnes

Essence : chêne (ou autre essence si justifier)

Dimensions : tronc/fourche/couronne d'un diamètre entre 15-40 cm et de longueur entre 200 et 500 cm.

Finition : surface écorcée, poncée

Quantité : non spécifié

Remarque : le coût sera indiqué par mètre linéaire HT ou par unité au choix.

Image de référence :



3.2 Solutions alternatives

L'entreprise pourra proposer des solutions alternatives aux indications techniques spécifiées ci-avant et en annexe. Dans ce cas, l'entreprise devra argumenter ses propositions (technique, intérêt, coût, ...).

3.3 Modalités de commandes et de réalisation

L'accord-cadre s'exécute au moyen de bons de commande émis directement par les membres du groupement selon leurs besoins propres. Chaque bon de commande précisera notamment le nom de la collectivité, la personne contact, l'adresse de livraison, la nature des fournitures commandées ainsi que la quantité.

Le titulaire désignera un référent qui sera l'interlocuteur des collectivités et de l'IBA pour l'ensemble de la prestation [commande, suivi, livraison]. L'IBA pourra intervenir en soutien auprès du titulaire pour tout échange avec les collectivités [aide à la traduction notamment].

Le délai d'exécution de la prestation commence à courir à compter de la date de réception du bon de commande par le titulaire.

La fourniture et la livraison de la signalétique touristique, de la peinture pour marquage au sol et du mobilier bois (lots 1,2,3) sera assurée par le titulaire conformément aux conditions du présent accord-cadre, lesquelles l'emportent sur celles pouvant figurer sur la correspondance ou les documents du fournisseur [conditions générales de ventes, ...].

Si lors de la commande, la quantité indicative mentionnée dans le présent CCP ne pourrait être respectée pour l'un ou l'autre élément, le coordonnateur du groupement de commandes ainsi que les membres ne pourront en aucun cas être tenus responsables.

Les membres du groupement de commandes disposent d'un délai de 15 jours à compter de la réception du bon de commande par le titulaire du marché pour annuler/modifier leur commande si nécessaire.

3.4 Modalités de transport et de livraison

Les éléments commandés par les membres du groupement seront à livrer aux différentes collectivités (voir point 1.2) selon les adresses indiquées dans chaque bon de commande.

Les frais de transport des fournitures sont à inclure dans l'offre par le prestataire.
Les formalités administratives liées aux frais de douane incombent au prestataire.

Afin d'optimiser la livraison des différents éléments, une période de livraison commune pourra être définie.

Les collectivités devront être informées de la date de livraison au minimum 3 semaines à l'avance.

3.5 Calendrier prévisionnel d'exécution de la prestation

Calendrier prévisionnel 2020:

Semaine 6/7 : notification de l'accord-cadre

Semaine 9 : transmission des bons de commande au titulaire du marché par les membres du groupement

Au plus tard semaine 20 : livraison des différents éléments des lots 1,2,3 (sauf exception, voir point 2.5).

Dans le cadre ou le calendrier ne serait pas respecté par le titulaire de l'accord-cadre, des pénalités financières pourront être appliquées conformément au Code de la Commande Publique française.

3.6 Paiement de la commande

Les prix sont fermes durant toute la durée de validité de l'accord-cadre.

Le règlement des prestations réalisées dans le cadre de l'accord-cadre fera l'objet d'un paiement sur factures.

Ce règlement incombe aux différents membres du groupement ayant passé commande.

Les factures seront adressées individuellement à chaque membre du groupement sur la base de sa commande propre (bon de commande).

Le délai de paiement des factures émises est fixé à 30 jours à compter de la date de réception des factures.

ART 4. ASSURANCES

Dès la soumission de l'offre, le candidat se doit de signer la déclaration sur l'honneur et atteste de la validité de sa signature.

À tout moment durant la validité de l'accord-cadre, sur demande du pouvoir adjudicateur ou des membres du groupement de commandes, le prestataire doit être en mesure de fournir l'ensemble des justificatifs attestant des points de la déclaration et dans un délai de quinze jours à compter de la réception de la demande.

ART 5. RESILIATION DE L'ACCORD-CADRE

Le coordonnateur du groupement de commandes se réserve le droit de résilier à tout moment le présent accord-cadre.

ART 6. CADRE LEGAL

La prestation s'effectue dans le respect du droit français des marchés publics et des règles du programme Interreg V Rhin Supérieur (UE-FEDER).

En cas de litige, la version française fait foi. Le droit applicable et les juridictions compétentes sont ceux de l'association Eurodistrict Trinational de Bâle, sise à F-68128 Village-Neuf.